

Année scolaire 2008 – 2009

Compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2009

Présents :

Monsieur Jean-Claude FRAISIER, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
Monsieur Roger THIVOLLE, Maire de PEYZIEUX-SUR-SAONE,
Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire de MOGNENEINS,
Madame Annie DUCROST, Secrétaire du SIVOS,
Madame Marie Josée ANGLADA, Présidente de la Commission des Affaires scolaires de Mogneneins,
Mesdames Christine PRATLONG, Laurence BARBIER, Emilie OVISTE, Sandra GUYENNON,
Monsieur Ludovic COCHET, enseignants,
Mesdames Sophie BATTEUR, Sandrine BEKKAKCHA, Catherine CARRON, Guénaëlle LE NY,
Monsieur Gérald GREFFET délégués de parents d'élèves,
Mesdames Annie DESROCHES, Alice MABRU et Isabelle TRANCHAND, employées municipales.

Ordre du jour :

- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2009
- Le point sur les différents projets et activités de l'année en cours.
- Le projet d'école
- Hygiène, sécurité et aménagements
- Aide aux élèves en difficulté
- Questions diverses

Les prévisions d'effectifs :

Les effectifs du RPI ont changé depuis la dernière réunion du conseil d'école : le RPI de Mogneneins et de Peyzieux-sur-Saône accueille actuellement 125 élèves (départ de Marwane SALAH, élève de GS le 9 janvier).

Trois nouveaux élèves vont intégrer très prochainement l'école :

- une nouvelle élève de CP le 23 mars 2009,
- deux enfants d'une même famille vont s'ajouter à nos effectifs à la rentrée des vacances de printemps (un en GS, l'autre en CP).

En avril, les effectifs seront donc répartis comme suit :

PS/MS	28
MS/GS	29
CP/CE1	23
CE2/CM1	24
CM1/CM2	24
Total RPI	128

A la fin de l'année, 14 CM2 vont quitter le RPI.

A ce jour, 17 élèves de PS se sont inscrits ou vont s'inscrire dans les prochains jours (rendez-vous pris). Nous pouvons donc, d'ores et déjà annoncer un effectif total de 131 enfants pour la rentrée 2009. D'autres noms nous ont été communiqués par les mairies mais nous n'avons pas eu de contact avec les familles jusqu'à présent. Ceci pourrait évoluer dans les jours prochains puisqu'un encart

indiquant que les inscriptions sont ouvertes a été inséré dans le bulletin municipal de Peyzieux qui vient d'être distribué aux habitants (ceci a déjà été fait il y a quelques temps à Mogneneins également).

Nous rappelons que le seuil d'ouverture pour une 6ème classe est fixé à 135 élèves. Notre école n'a donc pas fait l'objet d'une décision de carte scolaire en mars puisque ce seuil n'était pas atteint. Cependant, cette décision n'est peut-être pas définitive et si nos effectifs se révèlent être supérieurs, un dialogue avec l'inspection académique est toujours possible. Des mesures d'ajustement peuvent en effet avoir lieu en fin d'année scolaire en fonction des besoins avérés dans les écoles.

Si l'ouverture de classe a lieu, la nouvelle classe permettrait d'alléger les effectifs de maternelle et de CP/CE1. Il est fort probable que, même en cas d'ouverture, les TPS ne pourront être acceptés. En effet, si l'on s'en tient aux inscriptions déjà connues ou programmées les effectifs se répartissent comme suit :

PS	17
MS	20
GS	19
CP	18
CE1	11
CE2	12
CM1	16
CM2	18
Total RPI	131

Si l'ouverture n'a pas lieu cette année, nous serons sans doute amenés à revoir la répartition des enfants entre les différentes classes et le système de décloisonnement en place car trois classes seraient trop chargées (PS/MS, MS/GS et CP/CE1) avec 28 élèves de moyenne par classe mais surtout 29 enfants en CP/CE1 (et ce si aucune inscription supplémentaire n'a lieu dans ces niveaux de classe). Pour l'instant, aucune solution « miracle » n'a été trouvée et nous attendons d'avoir les chiffres définitifs pour étudier toutes les hypothèses.

Quelle que soit la décision finale de l'inspection académique, nous souhaitons d'ores et déjà attirer l'attention du SIVOS sur les investissements à prévoir en matériel scolaire car il faudra soit équiper la nouvelle classe, soit compléter le matériel des classes existantes qui n'est pas suffisant pour accueillir autant d'élèves (les tables et les chaises vont manquer en CP/CE1). Messieurs les Maires précisent que les budgets des communes sont déjà votés mais qu'une enveloppe budgétaire supplémentaire pourra être débloquée si cela s'avère nécessaire. Ils demandent à l'équipe enseignante de leur faire parvenir, dès que possible, un inventaire du matériel déjà présent dans les classes et un estimatif des besoins pour la rentrée.

Le point sur les différents projets et activités de l'année en cours :

Spectacle de fin d'année et visite du père Noël

Les enfants ont pu assister au mois de décembre à un spectacle donné par la Compagnie Les 3 Chardons à la salle des fêtes. Ce spectacle a été financé par le Sou des Ecoles qui nous a également alloué un budget de 75 euros par classe pour acheter des cadeaux de Noël aux enfants (motos pour la récréation en maternelle, livres pour la bibliothèque de classe des CP/CE1, jeux et livres pour les CE2/CM1, lecteur de CD pour les CM1/CM2). Ces cadeaux ont été, ainsi que des friandises, remis aux élèves par le Père Noël en personne. Nous remercions le Sou pour ces festivités de fin d'année.

Carnaval

Le Carnaval de l'école a eu lieu le 27 février. Nous remercions les parents qui sont venus nombreux assister au défilé des enfants et qui ont fourni crêpes et bugnes pour le goûter. Malheureusement, du fait d'un problème de communication entre l'école et la mairie, Monsieur le Maire de Mogneneins n'a pu être informé à temps de cette manifestation et n'a donc pas pu prendre un arrêté municipal pour interrompre momentanément ou réglementer la circulation dans le village. Nous nous en excusons auprès de lui et veillerons à faire mieux l'année prochaine.

Sorties scolaires :

La classe de neige des CM1/CM2 s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'investissement de chacun. Nous remercions le Sou des écoles qui a financé ce voyage ainsi que les communes qui nous ont fait part de leur souhait d'apporter également leur contribution pécuniaire au projet, les mamans accompagnatrices mais aussi tous les parents d'élèves qui se sont montrés très enthousiastes et ont également participé au financement de la sortie.

Madame BEKKAKCHA fait part au Conseil d'Ecole de son mécontentement car certains parents ont pu donner de leurs nouvelles à leur enfant au cours de la classe de neige par le biais du site internet de la commune. Cette possibilité a engendré, selon elle, une inégalité entre les parents car tout le monde n'a pas accès à internet à la maison. Les enseignants rappellent que le site pouvait être utilisé par les parents pour laisser des messages à leur enfant mais en aucun cas pour communiquer par mail interposé. De ce fait, l'utilisation du site se limitait à l'envoi de courrier électronique ce qui ne leur avait pas semblé créer d'inégalité puisque tous les parents pouvaient communiquer par courrier postal.

En ce qui concerne les autres classes, la sortie des classes maternelles aura lieu le vendredi 5 juin à la ferme pédagogique de Propières, celle des CP/CE1 et des CE2/CM1 au Parc de Courzieux le 12 juin.

Animations FRAPNA :

Les 5 classes du RPI ont ou vont participer également à des animations proposées par la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature) sur le thème de la rivière.

Ainsi la classe de CP/CE1 a déjà bénéficié de deux animations et la classe de CE2/CM1 de trois animations. La classe de Peyzieux a eu, quant à elle, une seule animation ; deux autres auront lieu en mai et juin. Enfin, les classes maternelles bénéficieront d'une animation « découverte sensorielle de la rivière » le 2 juin.

Planning des animations des classes élémentaires :

Animations	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
L'eau de la source au robinet	Jeudi 5 février Après-midi	Jeudi 5 février Matin	Lundi 2 mars Après-midi
Les petites bêtes de la rivière	Jeudi 5 mars Après-midi	Jeudi 5 mars Matin	Vendredi 29 mai Après-midi
Discutons de notre rivière	x	Mardi 10 mars Matin	Vendredi 19 juin Après-midi

Ces animations FRAPNA sont entièrement gratuites pour l'école car elles sont financées par le Syndicat des Trois Rivières.

Journée intercommunale sur le développement durable :

Une journée intercommunale sur le développement durable organisée par la Communauté de Communes aura lieu le samedi 28 mars. L'école, sur l'invitation de Monsieur CHAMPION, a décidé de s'associer à cette journée en faisant un travail en amont avec les élèves. Cette journée se déroulera en deux temps : nettoyage de la commune le matin puis exposition l'après-midi. Dans les classes élémentaires les enfants seront sensibilisés et incités à participer à cette journée. Les enfants de maternelle réaliseront des affiches sur ce thème. Les enfants seront également informés de la possibilité qu'ils ont de participer au concours photo organisé à cette occasion.

Madame ANGLADA rappelle la proposition faite par Monsieur CORGET, habitant de Mogneneins, d'organiser une visite d'écluse pour les classes qui le souhaitent.

Monsieur GREFFET intervient à cet instant pour faire part d'une question d'un parent d'élève ayant pour thème le développement durable. Il est possible de visiter la déchetterie et ce parent d'élève souhaite savoir si une sortie de ce type est prévue cette année. Les enseignants précisent qu'ils sont au courant de cette possibilité offerte aux classes et qu'une telle sortie leur semble intéressante au niveau pédagogique. Cependant, pour avoir un intérêt il faut que les sorties viennent appuyer un travail fait en amont en classe ou qu'elles servent de point de départ à une réflexion menée après la sortie. De nombreuses sorties et activités sont déjà planifiées cette année et les enseignants préfèrent prévoir une visite de la déchetterie l'année prochaine afin d'avoir suffisamment de temps à consacrer à ce thème.

Cycle vélo à Peyzieux et cycle piscine pour les MS/GS, CP/CE1 :

Le terrain de sport de Peyzieux étant actuellement impraticable du fait des travaux engagés par la commune pour rénover la mairie et permettre, le cas échéant, à l'école de bénéficier l'année prochaine d'une salle de classe supplémentaire, Monsieur Cochet souhaite mettre en place un cycle VTT pour ses élèves. Une nouvelle fois les parents d'élèves ont répondu présent puisque certains d'entre eux ont participé, aujourd'hui même, à une journée de formation afin d'acquérir l'agrément vélo pour encadrer les élèves. Nous en profitons pour les remercier une nouvelle fois.

De même, deux nouveaux agréments ont été accordés pour encadrer les sorties piscine qui auront lieu en fin d'année. A ce jour nous n'avons malheureusement pas encore suffisamment de parents pour cette dernière activité. Un nouvel appel à candidature sera lancé dans les prochains jours.

Le projet d'école :

L'équipe enseignante a travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet d'école établi pour trois ans, avec une régulation annuelle. Ce projet s'articule autour des trois orientations départementales :

- la prise en compte des élèves en difficulté d'apprentissage,
- la prise en compte des compétences du socle commun des connaissances devant être acquises à l'école primaire,
- le fonctionnement de l'école en relation avec son environnement proche.

La prise en compte des élèves en difficulté d'apprentissage

En se basant sur les évaluations diagnostiques réalisées par les enseignants en début d'année scolaire, sur le nombre important d'interventions du RASED et sur le nombre élevé de redoublements (10 sur 125 élèves), l'équipe enseignante a décidé de concentrer ses efforts sur l'aide aux élèves en difficulté, d'une part en leur apportant une aide personnalisée (dispositif d'aide, sollicitation du RASED) mais aussi en permettant un apprentissage en petits groupes de façon à améliorer la réactivité des enseignants par rapport aux difficultés rencontrées (décloisonnement, plages « remédiation » prévues à l'emploi du temps).

La prise en compte des compétences du socle commun

L'équipe a remarqué que les élèves avaient peu de connaissances en matière de culture humaniste et arts et qu'ils avaient parfois du mal à s'investir dans de nouvelles démarches d'apprentissage. Afin de remédier à cela il a été décidé de favoriser une « ouverture culturelle » en variant les méthodes de travail et les thèmes abordés et de mettre en place des projets pluridisciplinaires pour susciter l'intérêt des élèves à l'école mais aussi en dehors de l'école. L'équipe enseignante souhaiterait ainsi, par exemple, pouvoir se rendre, l'année prochaine, aux concerts organisés par les jeunes musicales de France à la MJC de Thoissey.

Madame ANGLADA précise que le théâtre de Villefranche sur Saône propose chaque année des spectacles adaptés aux jeunes enfants. C'est également le cas des théâtres de Bourg ou de Mâcon. Même s'il est vrai que la perspective de se rendre au théâtre avec les élèves est séduisante pour l'ensemble de l'équipe enseignante, il convient de rappeler que ces sorties ont un coût et ne peuvent avoir lieu que si le Sou des écoles a suffisamment de ressources pour pouvoir les financer.

Les enseignants rappellent qu'il leur est difficile de mettre en place des projets pluridisciplinaires nécessitant l'utilisation de l'outil informatique du fait du manque de matériel (un ordinateur par classe pour l'élémentaire, pas d'ordinateur en maternelle). Les parents d'élèves demandent s'il serait possible de solliciter les entreprises qui renouvellent leur parc informatique afin de récupérer quelques ordinateurs. Ceci est tout à fait possible mais encore faut-il être informé de ce type d'opération. Il est décidé de lancer dans les jours prochains un appel aux parents d'élèves afin qu'ils puissent prévenir l'équipe enseignante si un renouvellement du parc informatique a lieu dans leur entreprise.

Le fonctionnement de l'école en relation avec son environnement proche

Enfin, l'équipe s'inquiète du peu d'implication des familles dans la vie de l'école (faible participation aux élections de parents délégués, les cahiers de liaison ne sont pas systématiquement signés, faible nombre de demandes de copies de compte-rendu de conseil d'école) et souhaite développer les relations école/famille en associant les parents à certaines décisions (consultation parents d'élèves, Sou des Ecoles), en communiquant davantage et en ouvrant l'école aux parents avec la mise en place d'ateliers pluridisciplinaires tenus par des parents agréés.

Monsieur le Maire de Mogneneins propose que les comptes-rendus des Conseils d'Ecole soient mis en ligne sur le site de la Commune afin que les parents d'élèves y aient accès encore plus facilement. Cette proposition semble très intéressante : les comptes-rendus de conseil d'école pourront donc, très prochainement, être consultés sur le site **www.mogneneins.fr**.

Le projet d'école a été adressé à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale qui a donné un avis favorable. Il est lu et soumis au Conseil d'école qui émet un avis favorable à son tour.

Il sera envoyé à l'Inspecteur d'Académie pour être validé.

Hygiène, sécurité et aménagement

L'équipe enseignante rappelle dans un premier temps qu'elle a conscience des efforts faits par les deux municipalités pour faire en sorte que l'école fonctionne au mieux et qu'elle a bien noté que les élus menaient ensemble une réflexion sur le devenir de notre école et les en remercie. Cependant il lui paraît important de signaler quelques dysfonctionnements lors de ce conseil.

Problèmes d'ordre matériel :

Réparations :

Du côté des classes maternelles, il est rappelé que les étagères de l'armoire de la classe des PS/MS menacent toujours de s'écrouler et que les murs continuent à se dégrader. D'autre part, un des câbles d'un store de cette même classe s'est cassé et risque de casser la vitre lorsqu'il y a du vent. De même, une des fenêtres s'ouvre toute seule en cas de vent.

Du côté des classes élémentaires le tableau blanc de la classe des CE2/CM1 est s'est décroché dernièrement alors que Madame GUYENNON tentait de l'utiliser pour projeter un document avec le rétroprojecteur.

Monsieur le Maire de Mogneneins précise que les petites réparations seront faites rapidement. En ce qui concerne les réparations plus lourdes au niveau financier (murs des classes maternelles), il est rappelé que les deux communes réfléchissent ensemble actuellement au devenir de notre école et qu'elles ne souhaitent pas engager des travaux de rénovation trop importants tant que cette réflexion commune, visant à améliorer l'accueil et la sécurité des enfants du RPI, n'a pas abouti.

Depuis le dernier conseil d'école, l'alarme incendie a été réparée. Nous remercions la mairie de cette intervention. Malheureusement, les deux exercices incendie qui ont été faits depuis cette intervention n'ont pas été concluants puisque l'alarme ne peut être entendue dans la classe des CE2/CM1. Il est demandé à la municipalité s'il serait possible d'envisager de mettre une alarme complémentaire dans cette salle. Monsieur le Maire de Mogneneins précise que l'électricien qui a mis en place le système d'alarme sera contacté à ce sujet.

Aménagements :

Outre ses réparations, l'équipe enseignante sollicite les élus pour réaliser quelques aménagements dans les classes. Madame PRATLONG réitère sa demande de tableau aimanté très utile pour les affichages en maternelle. Les enseignantes de maternelle souhaiteraient également que soient installés des casiers ou étagères au dessus des portemanteaux afin que les cartables puissent être rangés. Cela permettrait aux enfants d'avoir plus d'espace et de pouvoir attraper plus facilement leurs vêtements aux portemanteaux : ils gagneraient ainsi en autonomie au moment de l'habillage. Toujours en maternelle, les enseignantes regrettent de ne pouvoir réaliser les affichages nécessaires dans les classes. En effet, le revêtement mural est tel que la patafix et le ruban adhésif n'y adhèrent pas et les murs sont trop durs pour pouvoir utiliser des punaises. Il est demandé s'il serait possible de placer au mur des panneaux en liège pour remédier à ce problème. Ces aménagements étant peu coûteux, la mairie pense pouvoir répondre favorablement à cette demande.

Il est par ailleurs demandé si l'école pourrait utiliser une partie des locaux situés à coté du préau côté CP pour entreposer du matériel. Madame ANGLADA précise que ceci semble possible à condition de limiter le volume du matériel entreposé et sous réserve du respect des consignes de sécurité.

Le problème du chauffage est également abordé. L'hiver a été particulièrement rigoureux cette année et les dépenses de chauffage du SIVOS ont beaucoup augmenté, cependant il ne fait souvent pas suffisamment chaud dans les classes. La question de la pertinence de la programmation de la mise en route des convecteurs électriques est posée. L'électricien installateur qui s'est occupé de cette programmation sera contacté par la Mairie.

Problèmes d'ordre organisationnel :

Lors du dernier conseil d'école, deux questions avaient été abordées : l'organisation de la pause déjeuner et celle de la sieste des plus jeunes. Ces deux points sont abordés successivement.

La récréation post déjeuner :

Depuis le dernier conseil d'école, des problèmes de discipline ont été rencontrés durant le temps de la pause déjeuner. Des photos osées ont été retrouvées dans la cour de l'école après avoir circulé entre les élèves, un cas de racket a été signalé et dernièrement une maman d'élève a été insultée par un groupe d'enfants. Ces différents cas ont été réglés : les enfants fautifs ont été sanctionnés et leurs parents ont été informés. Il semble toutefois nécessaire de trouver une solution rapide afin que tous les élèves, même les plus perturbateurs, prennent conscience que les règles de l'école doivent être respectées même pendant la pause déjeuner. Compte tenu du grand nombre d'enfants mangeant à la cantine, les personnes surveillant cette récréation sont-elles suffisamment nombreuses pour éviter ces incidents mais aussi les bousculades et échanges de mots grossiers ?

Monsieur le Maire de Mogneneins précise qu'il tient à l'avenir à être informé de ce type de problème et que la surveillance de la récréation post déjeuner sera abordée lors de la prochaine réunion du SIVOS afin qu'une solution rapide y soit apportée.

La sieste des petits :

Depuis le dernier conseil, plusieurs tentatives ont été faites pour trouver une solution afin de permettre aux enfants de MS de bénéficier d'un temps d'apprentissage l'après-midi. En effet, lors de sa visite faite à l'école courant janvier, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale a été informé de la situation (sieste des MS jusqu'à 15 heures 30 minimum) et a convenu que celle-ci posait des problèmes de continuité de l'enseignement pour ces enfants. Une nouvelle organisation a donc été mise en place et est à l'essai aujourd'hui : les enfants de moyenne section qui ne dorment pas réintègrent la classe de Madame BARBIER à 14 heures 15. A 15 heures au plus tard, tous les autres enfants de moyenne section sont réveillés. De 15 heures à 15 heures 30 les moyens des deux classes partagent un temps d'apprentissage commun dans la classe de Madame PRATLONG. A 15 heures 30, les petits redescendent de la sieste et chacun regagne sa classe respective.

Cette nouvelle organisation, même si elle semble plus adaptée au niveau pédagogique pose un nouveau problème : celui de l'entretien des locaux. En effet, il est rappelé que le ménage des classes de maternelle a lieu pendant les heures de classe. En général, celui-ci est fait pour partie pendant la récréation du matin et pour l'autre pendant la récréation de l'après-midi. Le fait d'organiser des ateliers pour les moyens dans la classe de Madame PRATLONG l'après-midi nécessite un nettoyage plus important qu'avant (peinture, découpages) et augmente encore les désagréments occasionnés par ce nettoyage pendant les heures de classe. Depuis le début de l'année, les enfants de maternelle doivent nécessairement avoir récréation l'après-midi après la sieste pour que le ménage puisse être fait. Les jours de pluie au cours desquels les salles de classes se salissent davantage, le ménage n'est pas fait dans les classes si la récréation ne peut avoir lieu à l'extérieur. Les municipalités prennent note des problèmes engendrés par cette organisation et ajouteront ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIVOS.

Remerciements

L'ensemble des enseignants tient à remercier les équipes municipales pour avoir répondu à certaines de ses demandes depuis le dernier conseil.

Ainsi, une ligne internet a été installée dans la salle des maîtres à la rentrée des vacances de février. L'ordinateur qui se trouvait dans la salle de classe des MS/GS a dû être installé à l'étage car l'ordinateur en place n'était pas suffisamment récent pour être raccordé à ce nouveau réseau.

Courant janvier, des timbres ont été fournis à l'école pour permettre l'envoi des courriers relatifs à la direction.

Un téléphone et une horloge ont été installés dans la salle de sieste.

De la peinture a été fournie par la Mairie à Madame BEKKAKCHA qui pourra ainsi réaliser les jeux de cour. Madame BEKKAKCHA précise d'ailleurs qu'elle aura besoin de l'aide de parents volontaires pour réaliser les jeux de cour durant les vacances d'avril. Un mot sera glissé dans les cahiers de liaison à ce sujet.

Des rideaux ont été installés dans la classe des CE2/CM1.

Les trous dans le goudron de la cour élémentaire ont été comblés, un panier de basket a été installé pour les élèves de Peyzieux et la salle de la mairie de Peyzieux a été mise à disposition des membres du réseau d'aide pour leur permettre de recevoir les élèves.

Aide aux élèves en difficulté

Le dispositif d'aide personnalisée aux élèves en difficulté mis en place dans l'école se poursuit. Actuellement 22 élèves sont concernés.

Le RASED continu également à apporter son aide à 7 élèves, une demande d'aide supplémentaire devrait aboutir très prochainement.

Nous rappelons que le réseau d'aide comptait trois personnes jusqu'à présent. Un des trois postes sera supprimé à la rentrée prochaine.

Questions diverses

L'équipe enseignante tient à rappeler que les médicaments sont interdits à l'école. Certains parents d'élève ne respectent pas cette interdiction et laissent des médicaments dans le cartable des enfants en demandant aux enseignants de les leur administrer. Les enseignants ne peuvent en aucun cas répondre favorablement à ce type de demande et ce même pour administrer un analgésique ou antipyrétique. Nous attirons l'attention des parents sur les risques qu'ils font courir à leurs enfants en adoptant ce type de comportement.

Certaines dérives ont été constatées quant aux respects des horaires d'ouverture de l'école. Nous rappelons que les enfants sont accueillis à partir de 8h50 le matin et de 13h20 l'après midi et que les cours commencent à 9h00 et 13h30. Les retards, même en maternelle, perturbent le bon déroulement de la classe. Les parents d'élèves délégués proposent de fermer les portes de l'école à 9h00 afin de remédier à ce problème. Cette solution sera retenue si la situation ne s'améliore pas.

Madame Isabelle TRANCHAND précise à ce sujet qu'elle constate également une dérive dans le respect des horaires du car. Nous rappelons que celui-ci doit normalement quitter Peyzieux à 8h55 pour arriver à Mogneneins à 9h00. De plus, elle rappelle que le pointage des enfants qui mangent à la cantine est également rendu difficile du fait du retard de certains élèves (nous rappelons que la commande des repas doit être effectuée auprès du traiteur avant 9h15).

Les parents d'élèves délégués souhaitent savoir s'il serait possible que l'école participe aux manifestations sportives organisées par l'USEP. Il est rappelé que l'école ne figure pas sur la zone d'intervention de l'USEP. Cependant, l'USEP pourra être sollicitée de nouveau à la rentrée 2009 pour savoir si cela est possible pour l'année scolaire 2009/2010. Il est cependant précisé que la participation aux manifestations USEP sous-entend paiement de cotisations pour lequel il faudra trouver un financement.